

Politique

Le gouvernement n'embraye pas sur la proposition du PS de favoriser la création d'une instance de déontologie de l'information

« Il y a le PS, le gouvernement et le Parlement. Le gouvernement est plus réservé que le PS sur la création d'un outil de médiation et de déontologie de l'information. Je continue à plaider ; mais il faudrait qu'il y ait une manifestation d'intérêt ». Ces propos légèrement désabusés ont été tenus le 23 août 2013 à La Rochelle, pendant l'université d'été du Parti socialiste, par son secrétaire national aux médias Philippe Buisson. Celui-ci a entraîné sa formation dans une position sans équivoque et constructive en faveur des moyens structurels à mettre en place pour améliorer la qualité de l'information en France (« charte chapeau » et instance de déontologie, voir *Le Bulletin de l'APCP* n° 27, mai 2013).



Aurélie Filippetti.

Mais ses efforts pour convaincre le gouvernement n'ont pas été – encore – couronnés de succès. Non que l'Élysée ou Matignon y soient défavorables ; mais la ministre de la culture et de la communication, Aurélie Filippetti, fait la sourde oreille et semble vouloir enterrer le dossier. On s'attendait au moins à une écoute positive de sa part, la ministre nous ayant déclaré lorsque nous

l'interrogeons le 10 avril 2012 sur la création d'un conseil de presse : « Oui, c'est une bonne idée, ce serait quelque chose d'utile. Tout ce qui favorise la médiation entre la presse et le public est à encourager. Le politique peut encourager la création d'une telle instance, mais sans être trop dirigiste. » (lire cette interview dans *Le Bulletin de l'APCP* n° 18, juin 2012). De belles paroles sans aucune suite concrète. (lire la suite page 4)

Actualité

La valeur de l'exemple



La « une » du Monde, n°1, 19 décembre 1944. A droite, l'éditorial d'Hubert Beuve-Méry.

C'est connu : lorsque le mauvais exemple vient d'en haut – d'un bon élève de la classe, du directeur de l'entreprise ou d'un chef de service, d'un élu de la République... – il produit de mauvais effets sur le comportement de bien des personnes qui côtoient le fautif ou le considèrent avec respect.

Dans le domaine de l'information, le mauvais exemple donné voilà plus de vingt ans par deux médias « leaders », s'il a été critiqué ici ou là, a contribué à ouvrir les portes au déficit largement répandu aujourd'hui en matière de déontologie. On veut parler de la fausse interview de Fidel Castro (TF1, 1991) et de la « couverture » de l'affaire du sang contaminé (*Le Monde*, 1989-92). Dans les deux cas, les journalistes ont pu continuer leur métier à la même place jusqu'à leur départ en retraite. Signal donné à toute la profession : puisque ce n'est pas grave, pourquoi y porter attention ?

L'actualité de l'été a remis en mémoire ces exemples connus. Un journaliste en vue de France Télévisions, responsable d'une émission d'enquêtes, a été épinglé pour des « ménages » pouvant porter atteinte à sa crédibilité et à celle de sa chaîne. Et une ex-journaliste de la même chaîne, aujourd'hui membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, a été mise en cause pour plagiat dans un livre qu'elle a co-écrit, et son éditeur condamné en justice. (lire la suite page 3)

Veille

La déontologie, en relief et en creux

L'ODI présente le 5 novembre son premier rapport annuel

L'Observatoire de la Déontologie de l'Information, créé le 12 septembre 2012, présentera le 5 novembre 2013 aux Assises du journalisme (voir programme page 2) son premier rapport annuel.

L'ODI a reçu depuis un an un certain nombre de renforts, ce qui prouve l'intérêt de l'initiative prise par l'APCP en 2011. Ainsi, l'Union des Clubs de la Presse de France et Francophones, le quotidien *Ouest-France*, la Société des Lecteurs du Monde, mais aussi une sénatrice, un ancien président de la Fédération Nationale de la Presse Française, un autre de Reporters Sans Frontières, des spécialistes du droit des médias, etc. sont venus apporter leur contribution. L'ODI espère que de nouveaux membres, particulièrement d'autres médias, le rejoindront bientôt.

La présentation du rapport annuel donnera l'occasion de prendre la mesure d'un travail sérieux et ouvert, effectué hors de toute considération polémique, pour mettre en évidence les manquements à la déontologie observés en 2012-2013, mais aussi les initiatives (et il y en a !) prises pour tenter de faire réfléchir et redresser si possible la barre.

Ce rapport se propose de montrer, thème par thème, la situation des médias français et de dégager des lignes de force. Ainsi seront abordés notamment la véracité de l'information, les relations avec les sources et la parfois difficile confrontation information vs communication, les conflits d'intérêts, le poids de la contrainte économique...

Ce sera, espérons-le, un outil de travail utile pour ceux qui estiment qu'il faut tout faire pour que la défiance du public envers les journalistes et les médias recule. ■

Programme



Assises internationales du journalisme A l'Arsenal de Metz, du 5 au 7 novembre 2013

Mardi 5 novembre

9h30-12h30 ATELIERS PROFESSIONNELS

- Nouvelles pratiques avec l'Obsweb : 9h30-11h00 : **Quelle information pour les supports mobiles ?**
- Nouvelles pratiques avec l'Obsweb : 11h00-

12h30 : **TV sociale et connectée : quel apport pour l'information ?** Faire du clic ou améliorer l'info? Avec France Télévisions.

- Les journalismes : 9h30-12h30 : **Emballage médiatique et complexité.** Retour sur la couverture des pilules 3^e et 4^e génération. Avec les Entrepreneurs de l'information.
- Éthique : 9h30-12h30 : **Le journaliste et le lobbyiste.** Comment éviter les conflits d'intérêts ? Journalistes et lobbyistes débattent. Avec l'UCP2F.
- Formation : 9h30-12h30 : **Quand les étudiants en journalisme innovent.** Le CFJ-Paris, l'IJBA-Bordeaux, l'EDJ Science Po Paris, l'EJDG-Grenoble présentent quatre initiatives.

14h30-16h30 LES GRANDS DEBATS DES ASSISES

- **Journalistes d'investigation, enquêtes en réseaux : vers la fin des frontières ?** Grand témoin : Gérard Ryle, responsable de l'enquête « Offshore Leaks ».
- **Quelle qualité de l'info en 2013 ?** L'Observatoire de la Déontologie de l'Information présente son premier bilan.

17h-19h LES DEBATS PUBLICS

- **La fabrique de l'information sociale : le jeu complexe entre le journaliste et le « bon client ».** Avec l'Ajis
- **Premières images d'« Ainsi va Le Monde ».** En exclusivité. Présentation d'Yves Jeuland.

19h30-22h30 SOIREE D'OUVERTURE

Réinventons le journalisme ! Avec Sylvie Kauffmann, Edwy Plenel, Patrick de Saint-Exupéry, Denis Robert.

Mercredi 6 novembre

9h30-12h30 ATELIERS PROFESSIONNELS

- Nouvelles pratiques avec l'Obsweb : 9h30-11h00 : **Comment financer l'information ?** Paywall, freemium... les médias à la recherche d'un modèle économique. Avec *Stratégies*.
- Nouvelles pratiques : 11h00-12h30 : **Les médias francophones face à la révolution numérique.** Avec l'Alliance francophone et l'UPF.
- Les journalismes : 9h30-11h00 : **Créer une plateforme numérique commune pour tous les médias de quartier ?** Les médias de proximité définissent leurs projets. Avec l'Aesé.
- Les journalismes : 11h00-12h30 : **Pigistes et DRH : « Je t'aime moi non plus ».** Inventaire des bonnes pratiques. Avec Profession Pigiste et le collectif « C'est l'Est ».
- Éthique : 9h30-12h30 : **Le droit à l'information en Europe : quelles actions concrètes ?** Avec l'Alliance internationale de journalistes.
- Recherche : 9h30-12h30 : **Transformations et mutations des équipes rédactionnelles.** Avec le Comité recherche des Assises et l'Ina.

12h30-14h30 ACCUEIL AU CENTRE POMPIDOU METZ

Lancement de la revue *INA Global*, le trimestriel des médias, et cocktail.

14h-17h « EDUQUER AUX MEDIAS DE DEMAIN ? »

Rencontre de journalistes collégiens et lycéens de Lorraine. Avec le CLEMI et Jets d'encre.

14h30-16h30 LES GRANDS DEBATS DES ASSISES

- **Programme informatique de fact-checking du Washington Post.** Grand témoin : Cory Haik.
- **Baromètre 2013 des Assises : Le social.** Emploi, salaire, protection sociale, formation, parité, le bilan de l'année. Avec l'Afdas, Audiens et la Scam.

17h-19h LES DEBATS PUBLICS

- **Photographier la guerre en Syrie.**
- **Baromètre 2013 des Assises : L'éthique.** Protection des sources, indépendance, conseil de presse, place du public, le bilan de l'année.

19h00-19h30 INTERVENTION DE MADAME AURELIE FILIPPETTI, ministre de la culture et de la communication.

19h30-20h00 « PHOTOGRAPHIER LA GUERRE », vernissage en présence de Agnès de Gouvion Saint-Cyr, commissaire de l'exposition.

20h30-22h30 SOIREE DES ASSISES à l'Hôtel de Ville de Metz (sur invitation) : Remise des Prix des Assises par Patrick de Saint-Exupéry, président du Jury 2013.

Jeudi 7 novembre

9h30-12h30 ATELIERS PROFESSIONNELS

- Nouvelles pratiques avec l'Obsweb : 9h30-11h00 : **Quelle radio demain ?** Son binaural, Radio Numérique Terrestre, nouveaux formats ... les innovations. Avec Radio France.
- Nouvelles pratiques avec l'Obsweb : 11h00-12h30 : **Utiliser le « serious game » en journalisme, est-ce bien sérieux ?** L'apport des formats innovants pour l'information.
- Les journalismes : 9h30-11h00 : **Mieux couvrir les élections électorales grâce aux nouveaux outils numériques.** Avec TLSP (Union des Télévisions Locales de Service Public).
- Les journalismes : 11h00-12h30 : **Presse transfrontalière : des modèles à suivre ?** Avec le Club de la presse Metz Lorraine.
- Éthique : 9h30-11h00 : **Protéger vos sources et vos infos avec l'atelier de « sécurité numérique » de RSF.**
- Éthique : 11h00-12h30 : **Rencontre hackers et journalistes.** Comment travailler ensemble ?
- Formation : 9h30-12h30 : **Quelle place pour le citoyen dans la fabrique de l'information ?** Trois projets qui mettent le public au centre. Avec le Labo des projets.

12h45-13h45 JOURNALISME MULTIMEDIA : Démonstration par Nicolas Becquet.

14h30-16h30 LABO DES ASSISES AVEC L'OBSWEB

- Démonstration : 14h30-15h30 : **Débat « drone journalisme ».**
- Concours : 15h30-16h30 : **10 idées pour réinventer le journalisme.**
- Débat : 14h30-16h30 : **Quel avenir pour la Lorraine ?** Les journalistes économiques donnent leurs opinions.

16h30 REMISE DES PRIX DU LABO DES PROJETS

17h-19h DEBAT DE CLOTURE

Débat : « Pour un journalisme utile aux citoyens ? » et projection des « Nouveaux journalistes » réalisé et présenté par Denis Robert.

Plus d'infos, inscriptions :
<http://www.journalisme.com>

Régulation

Le CSA contraint de reculer

Un projet de recommandation a été ajourné devant les nombreuses réactions négatives

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel serait-il devenu raisonnable ? Son projet de recommandation du 4 juin 2013 « *relative au traitement des conflits internationaux, des guerres civiles et des agressions terroristes* », a été repoussé provisoirement. Les réactions de nombreux responsables de chaînes et d'organisations de journalistes (syndicats, Reporters sans frontières...), ainsi que des médiateurs de presse de l'audiovisuel, ont conduit le CSA à un premier recul... sur un terrain qui ne devrait pas être le sien...



Olivier Schrameck,
président du CSA.

Les missions du CSA, en effet, ne concernent pas les règles professionnelles et déontologiques de la fabrication et de la diffusion des contenus. Il doit s'attacher au respect des lois, au pluralisme de l'information et à son « *honnêteté* » (principe validé par le conseil constitutionnel comme un « *impératif à valeur constitutionnelle* »). Mais il n'a jamais été écrit que c'était au CSA de décider seul de ce qui était « honnête » et de ce qui ne l'était pas.

Dans le vide juridique et professionnel qui règne actuellement en la matière – notamment l'absence de texte unique de référence s'imposant à tous et d'une instance indépendante chargée de le faire respecter – le conseil multiplie les interventions intempestives. Il se mêle de juger de la « *complaisance* » d'un journaliste à l'égard d'un interviewé, de dire que telle image diffusée est « *difficilement soutenable* ». Il s'offusque de propos émis lors d'une table ronde au titre notamment « *qu'aucune opinion contraire ou nuancée* » n'ait été émise (Radio Courtoisie, décision du 24 juillet 2013) ou que le journaliste n'ait pas « *donné tous les éléments permettant d'assurer l'équilibre des points de vue* » lors d'une interview (France 2, décision du 19 mars 2013)...

Il ne s'agit même plus là d'une déontologie à respecter, mais du simple bon sens professionnel et surtout du principe premier de la liberté d'expression, dont la liberté de la presse est le corollaire. On espère que la concertation sur le projet de recommandation aura des conséquences heureuses. Que le CSA en vienne à ne pas confondre son rôle avec celui d'un juge des bonnes mœurs journalistiques, encore moins de censeur. ■ Y. A.

Actualité ... (suite de la page 1) La valeur de l'exemple

Dans ce dernier cas, à la notoriété de l'ancienne présentatrice s'ajoute le fait que le CSA prend en permanence lors de ses assemblées plénières (4 journalistes sur 9 membres) des décisions en matière de déontologie de l'information. Le service public de l'audiovisuel, dont les auditeurs et téléspectateurs attendent encore davantage de rigueur que des autres médias (les rapports annuels des médiateurs en témoignent), a pourtant des garde-fous conséquents : charte des antennes et comité de suivi, accord d'entreprise, médiateurs... Les recommandations de ces textes et instances ne s'adressent-elles pas à tous, et pas seulement aux journalistes « de base » ?

Il n'est plus à démontrer, au reste, que ces garde-fous internes n'ont que peu d'utilité s'il n'existe pas une volonté claire, affichée et mise en œuvre concrètement tant par la direction du média que par l'ensemble de l'encadrement rédactionnel. Bien des manquements à la déontologie seraient évités si cet encadrement était suffisamment exigeant et impliqué. Faites ce que je dis, pas ce que je fais. L'adage ne se vérifie-t-il pas trop souvent ? Une raison parmi d'autres pour qu'un exemple fort, venu de l'extérieur et s'adressant à tous, donne le signal d'un renversement de tendance : la mise en œuvre d'une instance nationale de médiation et de déontologie de l'information. ■ Y. A.

Agenda

« Les politiques médias-jeunesse »

13 novembre 2013 au Sénat

L'association Enjeux e-médias* organise une journée de réflexion sur le thème « Les politiques médias-jeunesse, comment changer d'échelle, avec quels acteurs ? ». Elle se tiendra le 13 novembre 2013 (10h-18h) au Sénat, sous la présidence de David Assouline (sénateur socialiste de Paris).

S'inscrire : lbenoit@laligue.org

Programme : <http://www.enjeuxemedias.org/>

* Membre de l'APCP, Enjeux e-médias a été fondée par des associations laïques autour de la Ligue de l'enseignement ; son président est Christian Gautellier (CEMEA).

Education aux médias : le CLEMI fête ses 30 ans

15 novembre 2013 à la Cité internationale universitaire de Paris

Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information a été créé en 1983 par le ministre de l'éducation de l'époque, Alain Savary. Le colloque international du 15 novembre est l'occasion de penser collectivement le futur. Ateliers et tables rondes accueilleront notamment des chercheurs, des pédagogues et des professionnels des médias, français et étrangers, pour nourrir la réflexion, sur le thème : « Citoyenneté et mutations médiatiques : quelle vision pour l'éducation aux médias ? »

Inscription et programme sur le site du CLEMI : <http://www.clemi.org/fr/les-30-ans/>

« Reconstruire la confiance »

2-3-4 décembre 2013 à l'École militaire de Paris

L'Institut Confiances, créé en 2011 et membre de l'ODI, organisera en juin 2014 sa première manifestation nationale « 1 semaine pour la confiance ». Un colloque destiné à lancer cet événement se tiendra à Paris sur le thème général de « reconstruire la confiance ». Sept tables rondes et une multitude de mini-ateliers (dont plusieurs sur l'information et les médias) sont prévus.

Programme et inscriptions : <http://www.institut-confiances.org/fr/>

Débats

Crise de la presse : reparler journalisme

L'approche économique zappe la qualité éditoriale

La 4^e Conférence Nationale des Métiers du Journalisme (26 et 27 septembre 2013) a jeté un regard sans complaisance sur les mutations en cours dans les médias. Constat angoissant sur la situation particulièrement critique de la presse écrite en Europe et en Amérique du Nord : « *des coupes sombres partout* » (Espagne), « *un secteur sinistré qui lutte pour sa survie* » (Royaume-Uni), une « *baisse des effectifs d'un tiers en dix ans* » (Etats-Unis), etc. En France ? « *Déclin à long terme des revenus publicitaires* », « *inadéquation de l'offre et de la demande* », « *profession balkanisée* », « *éditeurs de presse nombrilistes* », « *management incapable d'innover* »...

Face à ce « tsunami pour la presse », quelles solutions commencent à appliquer les médias ? Il a été surtout question pour les spécialistes (observateurs et acteurs) de deux démarches : « fusionner », « mutualiser les rédactions » pour réduire encore les effectifs et aller vers la polyvalence multimédia ; faire des « pas de côté » en diversifiant dans des secteurs plus ou moins connexes (e-commerce, spectacle...). Puisque l'information « *n'a jamais été rentable seule* », faire du business.

« **Quelle place pour le journalisme ? Restreinte** », affirme Véronique Faujour (Uni-Editions, filiale médias du Crédit agricole). Heureusement, quelques voix se sont élevées pour poser d'autres questions. « *La dilution du journalisme dans la communication n'est pas inévitable* » (Didier Desormeaux, France Télévisions), « *Pour que le lecteur paie, il faut forcément une valeur ajoutée* » (Jean-Marie Charon, CNRS, président de la CNMJ), « *Il faut innover en permanence* » (Philippe Nicolas, *Libération*)... Et relancer, en France comme en Amérique du Nord, le débat sur « *l'information contre-pouvoir* », revenir aux « *bases du métier, aux fondamentaux* ». ■ Y. A.



Jean-Marie Charon,
président de la CNMJ.

Etranger

Aux Etats-Unis, des opinions contradictoires sur les journalistes

Aux Etats-Unis, la cote des journalistes auprès du public frémit mais reste à des niveaux très bas. Selon la dernière enquête du Pew Research Center, l'exactitude, l'impartialité et l'indépendance ne sont portées au crédit des professionnels de l'information que par 1/4 des personnes interrogées. Mais entre 2011 et 2013, on note une légère inversion de tendance.

Pourtant, les Américains créditent en majorité les médias d'un rôle de « chien de garde de la vie publique », en empêchant par leurs révélations les politiques « *de ne pas faire ce qu'ils ne devraient pas* » : 68 % le pensent contre 58 % il y a deux ans. Les séries de révélations depuis janvier 2013 sur la surveillance fiscale de groupes politiques, puis celles sur le programme de surveillance électronique de la NSA expliquent cette évolution.

Mais les données positives qui ressortent de cette enquête effectuée en juin 2013 auprès de 1480 personnes s'arrêtent là. Ainsi 71 % des sondés croient que les médias tentent de cacher leurs erreurs et 65 % que les sujets traités ne sont pas importants. Pour la première fois enfin, Internet est citée comme principale source d'information pour l'actualité nationale et internationale par 50 % de la population américaine.

Les journalistes sont une aide pour naviguer sur la Toile : 54 % des sondés disent qu'ils ont un rôle important parce qu'ils « *donnent du sens à toutes les informations disponibles* ». Mais leur apport à la société est jugé secondaire : selon un autre sondage du Pew Research Center, les journalistes ne contribuent au bien-être de la société que pour 28 % des personnes interrogées, alors que 78 % disent que c'est le cas pour les militaires, 73 % pour les enseignants, 66 % pour les médecins. ■ Pierre GANZ

<http://www.people-press.org/2013/08/08/amid-criticism-support-for-medias-watchdog-role-stands-out/>

<http://www.pewforum.org/2013/07/11/public-esteem-for-military-still-high/>

Politique

... (suite de la page 1)

Le gouvernement n'embraye pas sur la proposition du PS



Patrick Bloche.

On peut aussi s'étonner d'une même inversion d'attitude chez le président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le socialiste Patrick Bloche, prédécesseur de Philippe Buisson pour les questions de médias au sein du parti. Récemment favorable à une telle perspective, il a déclaré publiquement le 1^{er} juillet 2013 y être opposé, devant les patrons de la presse professionnelle ; il a récidivé le 31 août dans une interview au site « PC INpact », affirmant notamment qu'aucune régulation ne s'imposait pour la presse écrite et le web, la loi du 29 juillet 1881 étant suffisante à ses yeux.

Ces attitudes ont bien sûr des motivations. L'une est que le gouvernement et son soutien parlementaire ont bien des dossiers qu'ils jugent « prioritaires » et que celui de la qualité des médias et du débat démocratique n'en est pas un pour eux. Une autre est que, en l'état actuel des choses, les opposants à une instance de déontologie se trouvent surtout parmi les éditeurs de média et leurs organisations ; l'exécutif socialiste a déjà une grande partie de l'opinion contre lui, il ne veut pas « se mettre à dos » ceux-ci et semble enclin à leur accorder ses faveurs.

Pourtant, l'intervention des pouvoirs publics n'est pas aujourd'hui sollicitée pour légiférer. A ce stade du débat, ils pourraient jouer utilement les facilitateurs, les médiateurs dans la profession. L'objectif est bien l'autorégulation avec la participation du public, et non une régulation étatique non conforme aux intérêts des médias, des journalistes et des citoyens. Une telle intervention ne coûte rien, si ce n'est un peu de temps... Il est dommageable pour tous que cela ne soit pas compris. ■ Yves AGNÈS

Europe

Activité en hausse dans les conseils de presse européens

L'AIPCE s'étonne de l'absence de la France

Encourageant, frustrant, parfois embarrassant, c'est à cela qu'un membre de l'APCP peut résumer sa participation en observateur à la conférence annuelle de l'AIPCE, l'Alliance des conseils de presse indépendants d'Europe¹.

Encourageant de constater que nous sommes dans le vrai. L'autorégulation indépendante des médias n'est remise en cause dans aucun des pays où elle s'exerce, parfois depuis un siècle. C'est désormais un élément nécessaire de la vie démocratique et de la bonne santé de la presse. Dans la plupart des pays les activités sont en augmentation. En un an le conseil de presse autrichien est passé de 80 plaintes à 145, en Norvège de 339 à 374 ; du 1er janvier à la mi-août 2013, la Press Complaints Commission britannique, malgré la polémique autour de l'affaire des écoutes téléphoniques de la presse Murdoch, a reçu près de 4000 plaintes et s'est prononcée sur 1225 cas. Les incapacités notoires de la PCC n'ont pas débouché sur l'abolition du système mais au contraire

sur la création d'une nouvelle instance, l'Independent Press Standards Organisation (IPSO), *a priori* plus efficace puisque composée à tous ses échelons d'une majorité de membres indépendants, habilitée à mener ses propres enquêtes et à infliger des amendes d'un million de livres.

Les conseils de presse sont de plus en plus sollicités

sur le contenu des forums d'Internet, si bien que le statut des réseaux sociaux a franchi un palier : les participants à la conférence parlent désormais de « médias sociaux ». Dans certains pays il n'existe aucune modération des forums. La question de l'anonymat des internautes ne fait pas l'unanimité : certains délégués estiment que l'anonymat est un droit, qui permet l'expression d'opinions intéressantes qui n'auraient pas été publiées avec signature ; d'autres estiment que l'on doit savoir qui dit quoi et que les gens sont responsables de ce qu'ils écrivent. « *La liberté, demande Dominique Von Burg (Suisse), est-ce l'absence de règles ou un cadre dans lequel s'exerce la liberté ?* »

Est-il souhaitable de définir des règles déontologiques européennes ? Sur la nécessité d'une autorégulation indépendante et de sa protection, certainement.

« *Utiliser l'éthique comme preuve de qualité* », cette affirmation du médiateur suédois Ola Sigvardsson fait l'unanimité. « *Tenir les politiques à distance* » est la phrase qui est revenue le plus souvent dans cette conférence, l'indépendance est vitale même pour Lord Hunt, président de la PCC et ancien ministre de Sa Majesté ! Sur le secret des sources et leur protection oui, sans doute, ils sont tous d'accord. Sur les frontières de la vie privée, les législations et les sensibilités sont diverses ; sur la définition de « l'intérêt public » on se heurte aussi à des pratiques culturelles différentes, un délégué allemand estimant par exemple que cette notion dépend de la « demande » du public.

Que tout cela peut être passionnant, frustrant à écouter et surtout embarrassant, lorsque les yeux se tournent vers vous et que tombe la question fatale : « *Mais pourquoi la France est-elle le seul grand pays européen où il n'y a pas de Conseil de Presse ?* » ■ **Didier EPELBAUM**

1. 9-11 septembre 2013 à Tel Aviv (Israël) en présence de délégués d'une trentaine de pays.
<http://www.aipce.net/>

Contacts

Yves Agnès, président, yves.agnes@noos.fr, 06 98 81 84 35

Manola Gardez, secrétaire, manolag@gmail.com, 06 82 35 14 03

Georges Potriquet, trésorier, georgespotriquet@gmail.com, 06 82 11 30 26

Ici et là

Informations rassemblées par Pierre Ganz, pierre.ganz@wanadoo.fr
D'autres infos sur <http://apcp.unblog.fr/ici-et-la/>

Canada

Déravage et excuses à l'antenne

Le Conseil canadien des normes de radiotélévision, organe d'autorégulation qui fédère 745 diffuseurs privés, a blâmé publiquement un animateur de la chaîne Sun News Network pour généralisation abusive. Il avait consacré sa chronique aux « *tsiganes, synonyme culturel d'escroc (...), faux réfugiés (...)* venus pour nous escroquer encore une fois, nous dépouiller comme ils l'ont fait en Europe pendant des siècles » et finalement les assimilant à la mafia sicilienne. Le CCNR a reçu 38 plaintes. La chaîne avait présenté ses excuses en direct 15 jours après l'émission, et l'animateur six mois après.

<http://www.cbcs.ca/francais/decisions/2013/130909.php>

Bosnie-Herzégovine

Le conseil de presse et la police

Le conseil de presse de Bosnie multiplie les actions contre la propagation sur Internet de discours haineux. Au-delà du rappel des équipes rédactionnelles au respect du code de déontologie, il s'est adressé aux internautes eux-mêmes sur le thème « vous n'êtes pas invisibles ». A plusieurs reprises le CP a donc transmis à la police des dossiers de plaintes pour menaces physiques ; plusieurs cas sont renvoyés devant les tribunaux.

<http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/news-and-in-focus-articles/in-focus-articles/2013/advancing-tolerance-and-respect-online-the-case-of-bosnia-and-herzegovina/interview-with-ljiljana-zurovac/>

Belgique

Responsabilité de l'éditeur

Le Conseil de déontologie journalistique belge francophone a jugé que le quotidien *La Dernière Heure* ne respectait pas ses obligations déontologiques ni sa propre charte de modération en laissant en ligne des commentaires injurieux et racistes répétés de supporters d'un club de football. Le journal a argué qu'il ne s'agissait que « *d'un jeu entre supporters* », qu'on entend la même chose dans les stades et que les commentaires ne relevaient de toute façon pas de la déontologie du journalisme. Le CDJ est d'un avis contraire, notamment parce que « *le média engage sa propre responsabilité* » dans tout ce qu'il diffuse.

http://www.deontologiejournalistique.be/telechargements/CDJ_13-19_Paquay_c_LaDH_avis_11septembre2013.pdf